

OCTOBRE • NOVEMBRE 2021 Vol. 7 N° 41

BUREAU MUNICIPAL

819 264-2085

www.saint-barnabe.ca

NOUVEAU courriel

municipalite@saint-barnabe.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi

8 h 30 à 12 h

et de

13 h à 16 h 30

Pour être avisé rapidement



SYSTÈME D'ALERTE
MUNICIPALES

INSCRIVEZ-VOUS :

www.saint-barnabe.ca

819 264-2085

Cher(e)s résident(e)s, propriétaires
et commerçant(e)s de Saint-Barnabé,

Tout d'abord, je tiens à vous dire MERCI
pour la confiance que vous m'avez
exprimée en m'élisant comme maire de
Saint-Barnabé.

Je suis fier de commencer ce mandat
pour vous. J'accomplirai la charge de
travail qui a été déposée sur mes épaules
avec entrain et humilité. Je vous
représenterai chaque jour avec un grand bonheur et une détermi-
nation pour en faire toujours plus pour vous. Je travaillerai avec les
conseillères et conseillers municipaux afin de développer
Saint-Barnabé autour de projets rassembleurs qui feront notre fierté.

Au courant du mandat, aucun secteur de Saint-Barnabé ne sera
oublié lorsque le conseil municipal s'activera à vous offrir les
services que vous attendez comme la fibre optique dans les
chemins Bernard et du Coteau, des rues plus sécuritaires et un
nouveau lieu de rassemblement.

Notre municipalité débute un nouveau chapitre, celui du change-
ment et **nous construirons l'avenir ensemble**, car nous avons à
cœur Saint-Barnabé.

Votre nouveau Maire,
Guillaume Laverdière



Guillaume Laverdière, maire

BUREAU Municipal

Prochaines séances du conseil municipal :

Lundi 15 nov. 2021 à 19 h 30.

Lundi 6 déc. 2021 à 19 h 30.

*Le public est bienvenu pour assister en personne aux séances. Les
consignes émisent par la Direction de la santé publique doivent être
respectées en tout temps :*

- Lavage des mains et port du masque
- 2 mètres de distanciation (MAX. 9 pers.)
- Signature du registre des présences.

La bande audio de chaque rencontre est accessible sur le site internet de la municipalité.

FADOQ St-Barnabé : Assemblée générale annuelle 2020-2021

RÉUNION DE L'A.G.A.

10 novembre 2021



Tous les membres en règle de la **FADOQ St-Barnabé**, sont invités à l'assemblée générale annuelle qui se déroulera :

Mercredi 10 novembre 2021

- **Sous-sol de l'église St-Barnabé**
- **Vérification admissibilité 13 h 00**
- **Début assemblée 13 h 30**

Lors de cette assemblée, les mesures sanitaires exigées seront appliquées :

- Masque obligatoire
- Passeport vaccinal 2 doses
- Signature du registre de présences.

Cette assemblée est notre première rencontre présentielle depuis près d'un an. Elle est importante car nous devons nommer deux membres pour compléter le CA de la FADOQ Mauricie / St-Barnabé.

Les mises en candidature se déroulent du 8 octobre au 5 novembre 2021. Et pour déposer votre candidature vous devez :

- Être membre en règle de la FADOQ St-Barnabé 2021.
- Avoir votre passeport vaccinal 2 doses.

L'ordre du jour détaillé pour cette assemblée sera remis à l'entrée.

N'hésitez pas à communiquer avec nous au secrétariat de la FADOQ St-Barnabé pour toute question avant l'assemblée. Il nous fera plaisir de vous répondre.

Nous avons déjà hâte de vous revoir.

D'ici là, restez en santé !

Jean-Marc Duplessis, président

Louise Bornais, secrétaire

Téléphone : 819-535-2336

Courriel : mflobornais@hotmail.com

VOUS VOULEZ DEVENIR MEMBRE ? Rien de plus facile...

Ça peut se faire en ligne ou au téléphone.

En ligne :

- Allez directement sur le site de la FADOQ www.fadoq.ca
- En haut à droite cliquez sur ADHÉSION.
- Ensuite choisissez la région Mauricie.
- Et choisissez Club St-Barnabé.

Au téléphone :

- Téléphonez Mme Louise Bornais, secrétaire de la FADOQ St-Barnabé Tél.: 819 535-2336.

Seulement 25\$ / année.

Et vous avez accès à plusieurs rabais intéressants auprès de certains commerçants, restaurateurs, assureurs, etc.

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRE :

TOUS les mardis : 13 h 30 à 16 h.

À cela s'ajoute la soirée du 3^e mardi
du mois de 19 h à 20 h.



Facebook :
@biblio St-Barnabé

Téléphone :
819 264-2085, poste 4

*Merci à tous
nos bénévoles !*

NOS NOUVEAUTÉS :

Les évadés..... *Stephen King*
La malédiction T.1 *Bernard Charbonneau*
Les secrets d'une âme brisée..... *Claire Bergeron*
Place des Érables T.2 *Louise T. D'Essiambre*
Chasseur au harpon *Makoosie Patsauq*
Légendes d'Ashur-Sin T.1-2 *Anne Robillard*

Et nous en avons tout autant
pour les jeunes...

Venez faire le plein de lecture !



BUREAU Municipal

REMERCIEMENTS À LA POPULATION

C'est un grand privilège que j'ai eu à vous représenter citoyens et citoyennes de Saint-Barnabé au cours de ces mandats, soit un à titre de conseiller municipal et 3 mandats à titre de maire.

Plusieurs projets se sont réalisés en collaboration avec les conseillers et conseillères impliqués et du personnel municipal que je me plaisais à appeler « l'équipe municipale ».

Je souhaite autant de plaisir à ceux qui continueront le travail.

Merci et au plaisir de se revoir.

Michel Lemay



*Là où apprendre,
c'est s'accomplir !*



**Heures
d'ouverture**
Lundi au jeudi
8 h à 16 h

La clé en éducation populaire, c'est :

- Un milieu de vie plaisant et enrichissant
- Un endroit où tu peux accroître ton autonomie et ta confiance en toi
- Une formation adaptée à tes besoins et à ton rythme

La clé en éducation populaire

110, 2^e Avenue, 2^e étage
Louiseville, Québec
J5V 1X1

Téléphone : 819 228-8071
Télécopieur : 866 699-9455

Courriel : info@alphapop.org
alphapop.org

Il n'est jamais trop tard... Informez-vous !

DEMANDE DE PERMIS

Lorsque vous avez un projet de rénovation, de construction ou tout autre projet sur votre terrain, votre demeure ou l'un de vos bâtiments, n'oubliez pas de faire une demande de permis



à la municipalité. **Permis ça rime avec quincaillerie.** Alors quand vous préparez votre liste de tout ce qui est nécessaire à votre projet... N'oubliez pas le permis !

Ce dernier permet de s'assurer que tout est en règle selon les normes établies.

En le demandant **quelques semaines AVANT le début de travaux**, vous le recevrez dans les temps pour débiter.

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE POUR AUTOMOBILE

Du **1^{er} octobre de l'année au 30 avril** de l'année suivante, il est permis d'ériger un abri temporaire pour un véhicule automobile.

Les conditions et limitations de celui-ci sont disponibles sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante :

www.saint-barnabe.ca

À la page : Lois et Règlements
Ensuite sous l'onglet :
Règlements d'urbanisme.

ALERTES MUNICIPALES

RINCAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Veillez prendre note que les employés municipaux procéderont au rinçage et au nettoyage du réseau d'aqueduc au cours de la période du **18 octobre au 9 novembre prochains**. Ce travail sera effectué le jour du lundi au jeudi, entre 8 h et 12 h et entre 13 h et 17 h.

Cette opération pourrait entraîner la présence de matières en suspension (m.e.s.) dans le réseau aqueduc. **Nous vous recommandons donc de laisser couler l'eau quelques minutes afin d'éliminer ces saletés, jusqu'à ce que l'eau soit redevenue claire et propre.** Il est également recommandé de vérifier la qualité de l'eau avant d'entreprendre la lessive.

Cet avis concerne tous les usagers du territoire municipal, qui sont desservis par le réseau d'aqueduc de la municipalité de Saint-Barnabé.

Nous nous excusons des incon-vénients, mais cette opération est nécessaire afin de nous permettre de fournir à la population une eau de qualité.

Vous aimeriez recevoir ces alertes directement sur votre téléphone résidentiel, cellulaire ou par courriel ?

Inscrivez-vous sans tarder !
saint-barnabe.alertesmunicipales.com

Et recevez nos alertes par texto, courriel ou directement à la maison, et ce, dans un temps record.

- Bris d'aqueduc
- Avis d'ébullition
- Travaux Routier/ circulation
- Eau Brouillée
- Indice incendie

Manquez pas ça!



ÉLECTION MUNICIPALE 2021



Citoyens et citoyennes de Saint-Barnabé,

Comme vous le savez déjà, cet automne se déroulera une élection municipale à Saint-Barnabé ainsi que dans toutes les municipalités du Québec.

La période de mise en candidature se déroulait du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021. À la fin de cette période, deux postes de conseillers / conseillères sont officiellement en élection, car plus d'une personne ont posé leur candidature.

CONSEIL MUNICIPAL À SAINT-BARNABÉ

Voici les postes pour lesquels il n'y aura pas d'élection, car une seule personne a déposé sa candidature. **Donc ils / elles sont officiellement en fonction depuis le 1^{er} octobre 2021 à 16 h 30.**

Maire : M. Guillaume Laverdière

Conseiller #1 : M. Philippe Lafrenière

Conseillère #2 : Mme Johanne Gélinas

Conseiller #3 : M. André Bertrand

Conseiller #4 : M. Mario Massicotte

Conseiller #5 : *Poste en élection*

Conseiller #6 : *Poste en élection*

Félicitations au nouveau maire, aux nouveaux conseillers et à la nouvelle conseillère.

Voici maintenant les noms des candidats / candidates pour les 2 postes en élection :

Conseiller #5 : M. Jimmy Gélinas
M. Jocelyn Gélinas

Conseillère #6 : Mme Lynda Chabot
Mme Isabelle Thibodeau

COMMENT EXERCER VOTRE DROIT DE VOTE

Lieu :

Sous-sol de l'église de Saint-Barnabé

Jour du vote par anticipation de 9 h 30 à 20 h :

Dimanche 31 octobre 2021

Jour du scrutin de 9 h 30 à 20 h :

Dimanche 7 novembre 2021.

Si vous avez des questions à ce sujet, vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro suivant :

M. Martin Beaudry, président d'élection

70, rue Duguay, Saint-Barnabé (Québec) G0X 2K0
819 264-2085.

Des mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire seront mises en place (vote par correspondance - COVID-19).

À la page suivante vous pourrez lire toutes les mesures exceptionnelles déployées pour permettre le vote par correspondance.

ÉLECTION MUNICIPALE 2021



VOUS POURREZ VOTER PAR CORRESPONDANCE SI VOUS ÊTES DANS L'UNE DES SITUATIONS SUIVANTES :

- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible¹;
- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;
- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;

- avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
- êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

COMMENT VOTER PAR CORRESPONDANCE

Vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021, 819 264-2085, poste 3400.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 18 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir un nouveau.

Les bulletins de vote par correspondance devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16 h 30.

Si vous demandez de voter par correspondance, car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

1) Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre SMC-1 (21-04) Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99 Règlement sur le vote par correspondance, art. 5



Cette année il y a 3 concours

DATES IMPORTANTES

Ce sera bientôt le temps de cueillir et décorer tes citrouilles. De revêtir ton costume ou de décorer ta maison afin d'embellir notre communauté en cette période pleine d'incertitudes et de contraintes.

Obtenez le plus grand nombre de votes pour courir la chance de gagner de BEAUX PRIX ! Des prix de participation seront également attribués par tirage au sort.

Pour participer aux concours :
jusqu'au 29 octobre 2021 à 20 h.

Pour voter (vous le public) :
du 30 octobre au 2 novembre, minuit.

Pour connaître les gagnants :
résultats le 4 novembre 2021, midi.



Concours #1 Les citrouilles

- **Transforme ta citrouille** pour qu'elle soit effrayante, originale ou rigolote et donne-lui un nom.
- **Prends une photo** de ta citrouille et **envoie-la par courriel** à vd.doressamy@hotmail.com.
- **Ensuite**, elle sera déposée sur la page Facebook de la municipalité.



Concours #2 Les déguisements

- **Enfile** ton déguisement d'Halloween.
- **Prends une belle photo** de toi déguisé.
- **Envoie-la par courriel** à vd.doressamy@hotmail.com.
- **Ensuite**, elle sera déposée sur la page Facebook de la municipalité.



Concours #3 Les maisons

Le concours #3 est ouvert à tous!

Participez nombreux !

- **Décorez** votre maison de façon originale et donnez-lui un nom.
- **Prenez une photo** de votre maison.
- **Envoie-la par courriel** à vd.doressamy@hotmail.com.
- **Ensuite**, elle sera déposée sur la page Facebook de la municipalité.

Bonne CHANCE !

Ces trois concours sont réservés aux résidents de Saint-Barnabé.



INFORMATIONS

Les règlements complets et détaillés de ces concours sont disponibles sur le site internet de la municipalité sous l'onglet LOISIRS.



vd.doressamy@hotmail.com
(819) 264-2085 poste 6
www.saint-barnabe.ca

Surveillez nos publications sur la page  de la Municipalité.





À Saint-Barnabé, l'Halloween ça se passe en sécurité!

Voici un rappel
des mesures de sécurité
pour une récolte de bonbons sans danger :

- Porter des vêtements courts pour éviter de trébucher.
- Porter un déguisement aux couleurs claires et/ou des bandes fluorescentes.
- Informer les parents du trajet et de l'heure de retour.
- Garder en main une lampe de poche allumée pour être plus visible.
- Ne pas porter de masque, choisir plutôt un maquillage.
- Cogner aux portes des maisons décorées pour l'Halloween.
- Se déplacer en groupe avec un adulte responsable et rester à l'extérieur des maisons visitées.
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois.
- Traverser aux intersections et respecter la signalisation.
- Ne pas parler, ni monter dans un véhicule sans la permission d'un adulte responsable.
- Éviter de manger des friandises lors de votre trajet, elles doivent être vérifiées par un parent.



PAVILLON LA CORVÉE

**Sur les terrains du Pavillon LA CORVÉE
plusieurs installations sportives sont disponibles :**

- Terrain de pétanque
- Terrain de tennis
- Piste de vélo multi-fonctionnelle
- Tennis de table (intérieure et extérieure)

Possibilité de prêt de plusieurs accessoires pour vous permettre de pratiquer le sport de votre choix.

**Vous voulez essayer le ZUMBA ?
N'HÉSITEZ PLUS ET VENEZ L'ESSAYER !**



 **ZUMBA** à St-Barnabé



*Venez l'essayer
avant le 23 novembre*

MARDI de 18 h 30 à 19 h 30

Inscription & information: Isabelle Robichaud

819 384-0196

Coût pour 1 soir : 10\$

(les mesures sanitaires en vigueur sont respectées)

FORMULAIRE À REMPLIR ET SIGNER

Demande de subvention activité extérieure 2021

Nom de l'enfant : _____ Âge: _____

Adresse de correspondance: _____

Téléphone: _____

Nom de la personne qui fait la demande: _____

Demande en loisir : _____ Culturelle: _____

Municipalité où se déroule l'activité: _____

Type d'activité: _____

Soccer: Baseball: Hockey: Arts martiaux:

Gymnastique: Musique: Art dramatique Autre:

Si autre description: _____

Groupe: Individuelle: Activité spéciale: Activité annuelle:

Montant de la demande: _____ \$

Quels sont les motifs de votre demande ?

Joindre une preuve **d'inscription** décrivant clairement l'activité ET joindre une preuve **de paiement**.

Le supplément pour participant de l'extérieur doit être clairement identifié.

P.S. : Retourner ce formulaire à la municipalité. Signature: _____

Réservé à l'administration

Reçu le : _____

Demande acceptée :

Demande refusée :

Date : _____

Signature : _____

La Municipalité rembourse un montant maximal de **50 \$** par année par enfant pour sa participation à toute activité reconnue admissible aux fins de la présente Politique.

La Municipalité reçoit les demandes et rembourse les demandeurs jusqu'à ce que le montant consacré à ce chapitre lors de l'élaboration des prévisions budgétaires de l'exercice financier auquel elles se rapportent soit atteint.

Un montant maximum de **100 \$** par enfant par année civile peut être accordé dans le cadre de la présente Politique, représentant un maximum de deux activités admissibles aux fins du programme.

La Politique s'applique à toute activité admissible pratiquée entre le 1er janvier et le 31 décembre de chaque année.

LA GRANDE MARCHÉ

La Grande marche est un événement gratuit et ouvert à tous. Seul, ou en famille, les marcheurs parcourent 5 km en sentier, ou dans la rue.

Cet automne, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) et le Grand défi Pierre Lavoie organisent la 7^e édition de LA GRANDE MARCHÉ.

Les 15, 16 et 17 octobre, le Grand défi propose une formule hybride pour participer. Vous pourrez bientôt vous inscrire sur le site onmarche.com et choisir

parmi l'une des marches organisées à travers le Québec ou **choisir de le faire de la maison**, à votre rythme et à votre moment préféré durant ce week-end.

LA GRANDE MARCHÉ

5 KM

15, 16 ET 17 OCTOBRE

GRATUIT ET OUVERT À TOUS

PARTOUT AU QUÉBEC



CERTIFIÉ
Réseau
Avant de
Craquer

www.legyroscope.org
Facebook : @legyroscope
819 228-2858

Association pour les parents et les membres de l'entourage de la personne atteinte d'un trouble de santé mentale.

- ✓ Trouble bipolaire
- ✓ Trouble obsessionnel-compulsif (TOC)
- ✓ Trouble de personnalité limite (TPL)
- ✓ Schizophrénie
- ✓ Dépression
- ✓ Trouble majeur diagnostiqué ou non

Un de vos proches souffre d'un problème de santé mentale? Nous pouvons vous aider.

Le répit, un service à connaître

Le répit est une allocation financière non-récurrente destinée aux membres de l'entourage qui prennent soin sur une base régulière d'un proche atteint d'un problème de santé mentale. Si vous éprouvez diverses difficultés reliées à votre rôle, que vous traversez une période de crise, le répit est là pour vous aider à compenser le stress ainsi vécu et à retrouver un équilibre en prenant du temps pour vous. Pour vérifier votre éligibilité, communiquez avec l'équipe du Gyroscope.

RÉSIDENTS de Saint-Barnabé



TRANSPORTS
COLLECTIFS
MRC de Maskinonge



@partoutmaskinonge
 @CTCM1
 @Partout Transports Collectifs

Pour vous déplacer, nous voulons
connaître vos besoins, contactez-nous !

819.840.0603

www.ctcmaskinonge.org



TRAVAIL

FORMATION

SANTÉ

LOISIRS

Toutes les raisons sont bonnes pour se déplacer !

VOS IDÉES • NOS ACTIONS

Si vous avez des idées ou des suggestions d'activités à faire pour les loisirs ou pour toutes autres activités qui favorisent l'animation de notre belle municipalité, n'hésitez pas à nous contacter.

Réunir nos citoyennes et citoyens autour d'un projet ou d'une activité est favorable pour toutes et tous et permet de tisser des liens communautaires.

Nous sommes disponibles pour écouter vos suggestions et à collaborer avec plaisir.

Merci!

COLLECTES sélectives



OCTOBRE 2021

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3		5	6		8	9
10		11	12	13		15
17		19	20		22	23
24 31		25	26	27		29
					30	

NOVEMBRE 2021

D	L	M	M	J	V	S
		2	3	4	5	6
7	8	9	10		12	13
14		16	17	18	19	20
21	22	23	24		26	27
28		30				

DÉCEMBRE 2021

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8		10	11
12		14	15	16	17	18
19	20	21	22		24	25
26		28	29	30	31	

JANVIER 2022

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5		7	8
9		11	12	13	14	15
16	17	18	19		21	22
23 30		31	25	26	27	28
					29	

FÉVRIER 2022

D	L	M	M	J	V	S
		1	2		4	5
6		8	9	10	11	12
13	14	15	16		18	19
20		22	23	24	25	26
27	28					

MARS 2022

D	L	M	M	J	V	S
		1	2		4	5
6		8	9	10	11	12
13	14	15	16		18	19
20		22	23	24	25	26
27	28	29	30			

819 264-2085 www.saint-barnabe.ca

Lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30



Recyclage



Déchets